

Compte rendu du conseil de l'ED 382 du mardi 25 Avril 2017, à 14h, en salle 870, Bâtiment Olympe de Gouges, site PRG, 8 place Paul Ricœur 75013 Paris

Présent.es : J.-P. Guilhembet, D. Vidal, Fl. Binard, K. Garnczarek, R. Le Goix, M. Razafindrakoto, S. Rufat, R. Zanni, P. Picot, A. Coignoux, S. Zaied, L. Chebbah.

Invité.es : J. Falquet

Excusé.es : S. Ben Amar, Fl. Gherchanoc (procuration à D. Vidal), G. Guiheux, Ch. De Castelneau (procuration à Fl. Binard), M. Arnoux, G. Arnaud-Fassetta, L. Simmat-Durand

Le quorum constaté, la séance est ouverte à 14 h10.

Rappel de l'ordre du jour :

- Installation du nouveau conseil de l'ED
- Comité de suivi / Portfolio / Convention de formation
- Dossier HCERES
- MAJ de la circulaire relative à la campagne d'attribution des contrats doctoraux 2017
- Prévisions budgétaires
- Réunion de sortie
- Questions diverses.

- Installation du nouveau conseil de l'ED

La Direction ouvre la séance en remerciant les présent.es, et notamment les nouveaux membres du Conseil, et en se réjouissant d'inaugurer ainsi les travaux du nouveau conseil, mis en conformité avec l'arrêté du 25/5/2016 et le vote du Conseil du 5/10/2016. Les élections des représentant.es des doctorant.es se sont tenues selon le calendrier prévu : voir les résultats *infra*.

Un tour de table est alors effectué. L'équilibre en genre du Conseil, en tenant compte des titulaires à ce jour, sans être parfait (13/11) paraît acceptable.

- Comité de suivi / Portfolio / Convention de formation

Les documents déjà fournis dans la perspective du précédent conseil (15/3) et ceux joints à la convocation du présent conseil sont soumis à une discussion nourrie, relative à la fois à des principes généraux et à une approche analytique (par vidéo-projection et amendement en direct) dont ce compte rendu ne saurait rendre compte par le menu.

Parmi les questions abondamment débattues sont à retenir en particulier : pour le CSI, le souci de prévenir tout risque de harcèlement de quelque nature que ce soit, de donner à l'entretien réglementaire une base qui soit aussi scientifique et représente donc un apport pour le.la doctorant.e, et de laisser, au moins à titre expérimental, une part

d'initiative au.à la doctorant.e dans la mise en œuvre de la procédure (le formulaire à utiliser pour la tenue du CSI sera envoyé dans un second temps, après contrôle de la conformité de la composition du CSI par l'ED) ; pour le portfolio, la volonté d'ouvrir au maximum l'éventail des activités qui peuvent être intégrées à la formation ; pour la convention de formation, dans la partie annexe laissée à la liberté des ED, la recherche de l'équilibre entre la stricte application de l'esprit de l'arrêté du 25/05/2016 et des préconisations du CED d'une part et, d'autre part, l'initiative et la part d'adaptation laissées au binôme doctorant.e/directeur.e de thèse, avec l'accord de la direction du laboratoire et sous contrôle de l'ED au moment de la signature du document.

Les versions retenues à l'issue du conseil, complétées, en ce qui concerne le CSI par une FAQ mise au point par S. Ben Amar, que la Direction remercie vivement de cette initiative, sont celles que l'on pourra trouver prochainement sur le site de l'ED (onglets « Le doctorat »).

- Dossier HCERES

Le calendrier fixé par le CED est désormais affiné, avec une première mise au point des versions des bilans/projets en mai-juin, pour relectures croisées entre directeur.es d'ED, navette et examen par la commission Recherche. C'est le CED qui effectuera le dépôt des dossiers sur Pélican en septembre.

L'ED aura certainement besoin de recourir aux données recueillies par les laboratoires au sujet des doctorant.es car ces derniers sont au plus près de l'information sur les recherches doctorales.

- Mise à jour de la circulaire relative à la campagne d'attribution des contrats doctoraux 2017

Après lecture des phrases susceptibles de modification, il est décidé que la circulaire de 2016 (rappelée par vidéo-projection) sera reprise dans ses grandes lignes, actualisée par le renvoi aux arrêtés et décret du 29 août 2016 sur les doctorant.es contractuel.les et allégée de quelques lignes ambiguës qui suscitaient régulièrement des questions sur le contenu du dossier à constituer ; elle sera publiée sur le site et affichée au 4^e étage au début du mois de mai.

Prévisions budgétaires

L'impact financier des soutenances programmées (celles anticipées, du fait de l'entrée en vigueur de l'arrêté du 25/5/2016, ou celles qui n'avaient pas été prévues ou déclarées en temps utile) entraîne un risque d'épuisement du budget avant la fin de l'année civile. Le Bureau est mandaté pour examiner les solutions possibles le cas échéant (diminution de l'aide de l'ED aux soutenances, insistance sur le recours à la visioconférence, au groupement de soutenances recourant au même jury ou à des jurys très proches, notamment en cas de déplacements de collègues étrangers...). Les directeur.es de laboratoire sont sensibilisé.es à cette problématique. L'ED est bien consciente que le déplacement de membres du jury dans notre Université pour une soutenance est très souvent l'occasion d'une participation à un séminaire ou de l'organisation d'une ou plusieurs conférences, ce qui est aussi une contribution à la formation des doctorant.es, ce qui entre pleinement dans les missions d'une ED.

Les principes suivants sont rappelés ou précisés, quant à l'aide apportée aux doctorant.es :

- L'ED intervient en complément de l'aide fournie aux laboratoires, avec un plafond de 350 à 400 euros. L'accord du laboratoire pour la mission vaut pour l'ED qui ne réexamine pas le dossier en détail.
- Les manifestations collectives sont privilégiées (plusieurs laboratoires, plusieurs doctorant.es).
- A titre individuel : les doctorant.es contractuel.les ne sont pas prioritaires ; de même pour ceux.celles ayant déjà reçu une aide de l'IED (mobilité) ou de l'ED une année précédente.

NB : les crédits destinés au. à la doctorant.e sont transférés à son laboratoire ; pour les manifestations collectives, le logo de l'ED 382 doit apparaître sur tous les documents liés à la manifestation.

Réunion de sortie

Comme l'an passé, l'ED compte organiser une réunion de fin d'année, et suggère de faire remonter des propositions pour l'animation de cette dernière. En 2016, le dernier numéro d'*Encyclo* et la revue avaient été présentés par l'équipe de rédaction. Elle pourrait donner lieu à des rencontres à jeunes docteur.es et doctorant.es.

Aucune question diverse n'ayant été soulevée, la séance se termine et est levée à 18h 20.

RESULTATS DES VOTES

**REPRESENTANTS DES DOCTORANTS
ECOLE DOCTORALE 382**

LISTE DES TITULAIRES			
	NOM	PRENOM	LABORATOIRE
1	CAILLOL	DAPHNE	GEOGRAPHIE-CITES daphne.caillol@yahoo.fr
2	ZANNI	REMI	LCSP remi.zanni@gmail.com
3	PICOT	PAULINE	URMIS picot.pauline@orange.fr
4	COIGNOUX	ADRIEN	ANHIMA adrien.coignoux@gmail.com
5	SABON	ROMAIN	CESSMA romain.sabon@yahoo.fr
LISTE DES SUPPLEANTS			
1	ZAIED	SARRA	CESSMA sarrazaied12@gmail.com
2	CHEBBAH	LOBNA	ICT lobnachebbah@gmail.com
3	GUICHOUX	ARTHUR	LCSP arthur.guichoux@gmail.com
4	EYBERT	KEVIN	LCSP kevin.eybert@gmail.com
5	NOCENTI	BRICE	LCSP brice.nocenti@gmail.com